



# LE DÉPISTAGE AUDITIF EN MILIEU SCOLAIRE

Comment optimiser le dépistage auditif dans  
le parcours de santé de l'élève ?

Sophie Martinat  
Responsable de la santé scolaire - DSDEN 36



Pour bien s'entendre, il faut  
tout d'abord bien entendre ....



# Les missions

- Les missions du personnel infirmier de l'éducation nationale
  - **Le dépistage infirmier de la douzième année** s'inscrit dans l'article L. 541-1 du code de l'éducation. Le contenu de ces dépistages sont fixés par arrêté interministériel.
  - **Le suivi de l'état de santé des élèves** du premier et du second degrés en complément des visites médicales et de dépistage obligatoires.
- Les missions des médecins de l'éducation nationale
  - **Le diagnostic médical** des difficultés susceptibles d'entraver la scolarité des élèves
  - **Le bilan de la sixième année** est réalisé conformément à l'article L. 541-1 du code de l'éducation et en application de l'arrêté interministériel qui en fixe le contenu.
  - **La visite médicale** préalable à l'affectation de l'élève mineur aux travaux réglementés articles L. 4153-9 et R. 4153-40 et R. 4153-45 du code du travail.



# Le dépistage auditif

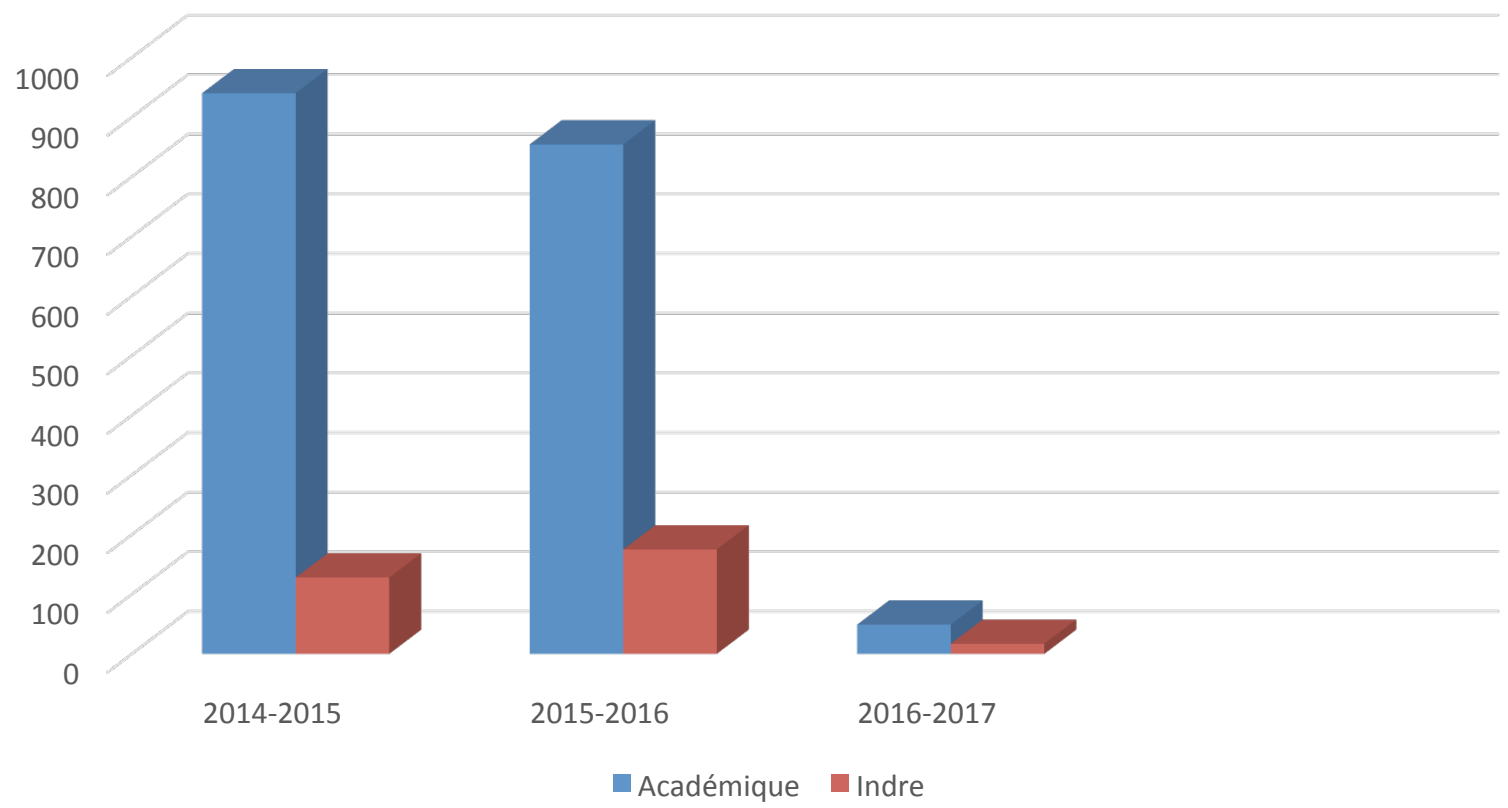


- La surdité touche 6% des 15-24 ans.
- Conséquences sur la vie sociale, sur le développement cognitif, l'acquisition du langage oral et les acquisitions scolaires.
- Dépistage vocal pour évaluer la compréhension.
- Dépistage tonal pour évaluer la réception du son pour les fréquences allant de 500 Hz à 8000 Hz



# Résultat des statistiques

Titre du graphique





# ET APRES ....

- Les freins
  - statistiques
  - dépistages
  - désertification médicale
- Les perspectives
  - suivi individuel en lien avec la PMI
  - diagnostic de territoire
  - parcours éducatif de santé



« C'est pour ça qu'il faut se parler.  
Toujours. Sinon on entasse les  
malentendus et on devient  
malentendants. »

Karine Pancol  
La valse des tortues